2025/1

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20250703-D/2025-28-DE
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

Conseil Municipal du 3 juillet 2025
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2025/28

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 16
votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juillet à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :
Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Laurence GUERNE, André BOURDON, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Jean DECROIX, Christian TETARD, Julia NOJAC, Alaine HOUREZ, Eliane CHIDIACK, Patrice GOSNET

Etaient régulièrement représentés :
Claudine THIRANOS par Bernadette VOOGSGERD,
Philippe BARBIER par Philippe BUIRON
Patrice JACQUET par Philippe AUDEBERT
Laurent FOHRER par Grégory BENOIT

Était absent :
Bruno MELGIES

Formant la majorité des membres en exercice.

Philippe BUIRON a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : CESSION DE LA PARCELLE AE 336 SISE 81 RUE DE VERDUN

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que Monsieur [redacted] est propriétaire d'un terrain situé 81 rue de Verdun à La Frette sur Seine et cadastré AE 335 ;

Considérant que la parcelle AE 336, d'une superficie de 20 m², appartenant à la commune de La Frette sur Seine est enclavée dans la propriété de Monsieur [redacted],

Vu le courrier en date du 11 juin 2025, par lequel Monsieur [redacted] sollicite l'acquisition de cette parcelle,

Vu l'avis des Domaines en date du 30 juin 2025,

Considérant que par courrier en date du 12 juin 2025, Mon[redacted] accepte les conditions financières proposées par la commune,

Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de la vente à Monsieur[redacted] propriétaire du 81 rue de Verdun à La Frette-sur-Seine, d'une parcelle de terrain sise 81 rue de Verdun, cadastrée AE 336, pour un montant total de 2 000 €.

DIT que l'ensemble des frais relatifs à cette cession sont à la charge de Monsieur[redacted]

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'établissement de l'acte définitif de cette vente et à signer toutes pièces à cet effet.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération ValParisis

Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Philippe BUIRON

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 08/07/2025
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 08/07/2025